



LIMINAIRE CHS-CT DDFiP 64 – Douane 64-40 du 09 novembre 2021

Monsieur le Président,

Dans son message adressé aux agents le 11 octobre dernier, le ministre Bruno Lemaire a remercié à sa manière l'ensemble des agents des finances publiques pour leur travail « exceptionnel » durant la crise sanitaire, n'hésitant pas à qualifier la DGFIP d'administration d'élite.

Dans le même temps, un nouveau scandale, les Pandora Papers, dévoilé par la presse sur les évadés fiscaux démontre une nouvelle fois la persistance d'entreprises et de contribuables aisés cherchant par tous les moyens à frauder les fiscalités des différents pays aux dépens des populations. Rappelons qu'un ancien ministre de l'économie, apparaît sur cette liste...

Gageons que les directions nationales de contrôle fiscal aient encore les moyens d'appréhender la fraude.

Mais comment notre administration pourtant d'élite entend-elle expliquer que des médias soient les mieux informés pour débusquer les fraudeurs à l'international ?

Notre Direction Générale n'hésite pas non plus à conclure un marché avec Google pour identifier les bâtiments, les piscines, les terrasses non déclarées sur le territoire.

Faire appel à un gros fraudeur pour en traquer des petits, quelle ironie!

La charrette 2022 des suppressions d'emplois a été rendue publique, et ce sont **1500 emplois de fonctionnaires qui seront supprimés à Bercy !**

Alors que les politiques entrent en campagne présidentielle et que ce sujet fait l'objet de surenchères démagogiques de la part d'un grand nombre d'entre eux, l'avenir de nos missions et des agents s'annonce bien sombre. Car s'il y a une constante qui subsiste à la DGFIP et qui ne se dément pas depuis 2001, c'est bien la destruction massive d'emplois.

De plus, pour les agents d'élite, comme pour l'ensemble de la fonction publique, le point d'indice reste toujours bloqué depuis 2010, les conditions de travail ne cessent de se dégrader et contrairement au beau discours du Ministre, les implantations territoriales des services publics disparaissent tant en zone rurale qu'en zone urbaine.

Même si l'intersyndicale Finances Publiques a permis, dans le cadre de la négociation collective sur la reconnaissance des agents, une avancée symbolique avec notamment le versement d'une prime de Noël pré électorale, les sommes allouées sont largement insuffisantes et absolument pas à la hauteur de l'engagement de tous les agents de la DGFIP.

Bruno Lemaire a enfin annoncé fièrement qu'à la fin de leurs carrières, les agents de la DGFIP pourront dire « j'ai fait le prélèvement à la source ».

Lors de ses visites de services, la CGT Finances 64 a surtout constaté un délabrement de l'ambiance et des conditions de travail, un moral en berne des agents, des désirs de départ rapide

(rupture conventionnelle, retraite dès que possible), des arrêts maladie importants, des demandes de télétravail de plus en plus liées à une dégradation des conditions de travail en présentiel.

A la fin de leurs carrières Messieurs Dussopt, Lemaire, Fournel, Directeurs locaux et leurs prédécesseurs, pourront eux plutôt dire « Nous avons participé à l'éclatement de la DGFIP ».

A ce tableau, vient se rajouter le transfert des taxes énergétiques entre les directions des douanes et des finances publiques qui se prépare dans un cadre anxiogène pour les agents concernés.

Pour la direction des douanes 64 et 40, des projets funestes sont également en prévision :

- suppression arbitraire de l'échelon motard de Pau,
- suppression incompréhensible de la présence douanière au CCPD (Commissariat Commun Police Douane) de Canfranc
- création au détriment d'autres unités d'une brigade sur Salies de Béarn.

Au regard du bouleversement engendré par ces projets, pensez-vous informer le CHS-CT ?

Concernant cette réunion, la CGT Finances 64 regrette que l'administration n'ait pas trouvé le temps d'organiser un CHSCT classique depuis le mois de mai 2021.

Les représentants du personnel, soucieux de l'intérêt collectif ont dû valider des actions en dehors de toute discussion en instance afin que celles-ci puissent se réaliser dans le temps imparti.

Les représentants CGT Finances 64, comme l'ensemble des représentants du personnel ont également tous répondu présents au début des vacances d'été lorsque vous avez convoqué un CHS-CT exceptionnel, réservé à un service qui connaît de douloureux dysfonctionnements. La situation au vu des fiches de signalement ne semble d'ailleurs pas s'être améliorée et vous nous devez une explication franche sur la situation.

Les représentants CGT Finances 64 continueront de réclamer l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique pour maintenir les CHSCT qui ont fait pleinement leurs preuves pour répondre à l'ensemble des questions relatives à la santé et aux conditions de travail des agents.

Les représentants CGT Finances 64